

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je ; soussigné(e) déclare sur l'honneur être dans l'impossibilité absolue et objective d'apporter une quelconque preuve quant à ma situation, mes revenus et ceux des membres de mon ménage.

J'affirme ne percevoir ni traitement, ni salaire, ni indemnité de chômage, ni aide généralement quelconque du CPAS, ni revenus locatifs, ni parts contributives, ni autre moyen financier susceptible de subvenir à mes besoins.

Je suis conscient qu'une déclaration non conforme à la réalité pourrait entraîner le retrait du bénéfice de l'aide juridique qui me serait accordée, sans préjudice de poursuites pénales en cas de déclaration sciemment mensongère.

Je m'engage à déclarer immédiatement à l'avocat désigné, au BAJ, toute modification quant à ma situation, mes revenus et ceux des membres de mon ménage.

En foi de quoi, je signe la présente sur l'honneur.

Fait le.....à

Le demandeur d'aide juridique Membre du ménage – Personne à charge

Motifs justifiant la production de la déclaration sur l'honneur :

- Sans Domicile Fixe ;
- Conjoint en Instance de séparation à charge de son époux(se) ;
- Personne qui ne bénéficie plus de l'aide du CPAS et qui désire introduire un recours contre cette décision ;
- L'étranger qui déclare ne bénéficier d'aucun revenu ;
- L'enfant majeur scolarisé et isolé ;
- L'Indépendant qui a fait faillite ;
- Personnes âgées de nationalité hors CEE domiciliées en Belgique et ne percevant pas de pension ni
- dans leur pays d'origine ni en Belgique ;
- Autres motifs :

Attestation délivrée le

Me

- chef de colonne
- permanence décentralisée

L. ANCIAUX
Président du Bureau d'aide juridique